



# Le Petit Tramoyen

Octobre 2019

## Bulletin Municipal d'Informations

### **EDITO**

Chères Lectrices et Chers Lecteurs,

Pour cette dernière édition de l'année 2019, je vous invite à découvrir ou redécouvrir l'actualité communale dense, de ces derniers mois et dernières semaines, avec notamment :

- **Une rentrée haute en couleurs pour l'école** : une nouvelle cantine organisée autour de son demi-self vert pomme, des travaux de peinturs qui rafraichissent, les bandes podotactiles pour l'accessibilité de tous, et le nouvel interphone !
- **Le Vivre Ensemble en fête** avec son traditionnel pique-nique et ses balades, son Kfé solidaire estival ;
- **Le dynamisme de la vie associative** avec le gala de danse, le repas de fin d'année, le Forum...
- **Le patrimoine** et ses Journées Européennes autour d'un bâtiment communal pas comme les autres où l'histoire de l'eau nous a été contée ; le patrimoine et la conservation de nos archives centenaires avec un appel aux dons
- **La participation citoyenne** toujours et encore en action : grand coup de chapeau au groupe de travail sur l'éclairage public qui présente un projet de grande qualité environnementale pour l'amélioration et la modernisation des « lumières de la ville »
- **L'environnement** et ses équipes actives en lutte contre l'ambrosie
- **Les travaux**, une contrainte, une nécessité pour l'amélioration et l'entretien de nos voiries et réseaux, mais aussi des travaux pour l'arrivée de notre terrain multisports qui sera livré enfin pour fin novembre !
- **Et la citoyenneté** qui grandit et va grandir chez nos plus jeunes avec la naissance du Conseil Municipal Enfants ; Ils ont des idées, pleins d'idées, Ils sont dynamiques, très dynamiques. Comptez sur eux et leur regard clairvoyant pour apporter beaucoup de fraîcheur dans les projets de leur village.

En décembre, c'est le grand bulletin annuel que toute l'équipe municipale aura le plaisir de vous présenter. D'ici là, n'oubliez pas de noter l'agenda de nos prochaines rencontres.

**Bonne lecture à tous !**

**Brigitte FILLION**

*Première adjointe*

### **Sommaire**

Au cœur de la vie municipale.....	page 2
Participation citoyenne et groupe de travail en action.....	page 5
Ce qui s'est passé récemment .....	page 6
Informations générales .....	page 9
L'Agenda .....	page 12
Actualités et nouveaux Enjeux de notre environnement.....	page 12

# AU CŒUR DE LA VIE MUNICIPALE

## Administration Générale

Responsable : Brigitte FILLION

### CME – Conseil Municipal Enfants

Mettre en place un CME, c'est développer la participation citoyenne jusqu'aux plus jeunes de nos administrés en leur donnant la parole et en écoutant leurs idées et leurs réflexions sur la vie de la commune.



Nous devons saluer le travail de sensibilisation réalisé par l'équipe enseignante, notamment celui de la Directrice de l'école, Madame Vinet, et ce, dès l'année scolaire dernière et durant tout ce mois de septembre.

Une réunion d'informations enfants/parents s'est tenue le 24 septembre dernier afin de bien expliquer le rôle d'un CME et les objectifs pédagogiques de celui-ci.

Le conseil municipal réuni le 2 octobre dernier a entériné la création du CME de Tramoyes.

Après une belle campagne électorale autour du vivre ensemble, de la solidarité, de l'environnement et de la sécurité, 15 candidats défendaient

leur programme.

L'élection de nos jeunes élus a eu lieu le 12 octobre par les enfants scolarisés à notre école de Tramoyes dans les classes de CE2, CM1 et CM2. Il s'agit de : Léna Castillejo, Marco Chardon, Emeline Gras, Clarisse Jailliet, Emma Lazare, Gaëtan Marlas, Léo Paraskevopoulos, Marine Romero, Megan Tavernier, Valentine Tavernier. Nous renouvelons nos félicitations à chacun ainsi qu'à tous les candidats.

La séance d'ouverture du CME a eu lieu le 18 octobre. Ce fut un moment intense en émotions pour chaque jeune élu qui a présenté son programme, a reçu son écharpe de représentant de la République et tout cela la salle du conseil, sous le regard de Marianne, et en présence de membres du conseil municipal adulte, de parents, amis, et de la presse.

La séance d'ouverture du CME a eu lieu le 18 octobre. Ce fut un moment intense en émotions pour chaque jeune élu qui a présenté son programme, a reçu son écharpe tricolore sous le regard de Marianne dans la salle du conseil et en présence des élus du conseil municipal, des parents, des amis et de la presse.

Notre CME viendra s'ajouter, au niveau de l'intercommunalité, aux CME déjà existants à Miribel, Beynost et Neyron. Nous tenons à remercier, la marraine de notre CME, Madame Patricia DRAI, adjointe au Maire de Miribel qui nous a fait profiter de son expérience et de son accompagnement pour la réalisation de ce beau projet.

Maintenant le CME de Tramoyes est prêt à participer activement à la vie de la commune !

Le CME, c'est parti !

## Bâtiments et Urbanisme

Responsable : André GOY

### Révision du PLU : ce qu'il faut retenir

Le conseil municipal a entériné lors de sa séance du 4 septembre 2019 une modification/révision du PLU. Une enquête publique qui s'est tenue du 3 juin au 3 juillet 2019 a permis à tous ceux qui le souhaitaient d'exprimer leurs observations, leurs interrogations ou autres, soit auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences soit sur le registre mis à disposition en mairie.

#### Quels sont les éléments principaux à retenir de cette modification ?

- Gestion des eaux pluviales : Tout projet devra nécessairement s'accompagner de la mise en œuvre de mesures compensatoires pour réguler les débits d'eaux pluviales.
- Division de parcelle : Les règles ne sont pas appréciées au regard de l'ensemble du projet (lotissement ou construction de plusieurs bâtiments) mais à chaque parcelle. Par exemple, la distance entre la limite des nouvelles parcelles et des constructions existantes s'appliquera.
- Toitures : les toitures terrasses sont autorisées si elles sont intégrées à une construction à hauteur de 30% de la surface de toiture construite, et sous réserve que le corps principal de la construction respecte les autres règles du PLU, ainsi que dans le cas d'opérations de plus de 3 maisons contiguës.

- Coefficient d'emprise au sol : L'emprise au sol des constructions (y compris piscine) ne peut excéder 40% de la surface de l'unité foncière. Pour les bâtiments existants non conformes à cette règle à l'approbation de la modification du PLU, ils bénéficient d'une possibilité d'une emprise au sol supplémentaire de 20% de la surface d'emprise au sol existante.

#### Quels éléments de la construction sont compris dans l'emprise au sol ?

Les éléments suivants sont considérés comme étant des constructions et donc inclus dans l'emprise au sol :

- auvents et casquettes soutenus par des poteaux ou encorbellements
- constructions non closes (hangar, abri, préau, etc.)
- garage et carport
- loggias et balcons, même si aucun poteau ne les soutient
- terrasses, rampes extérieures ou toute plateforme, surélevée de plus de 60 cm du sol naturel
- piscines, leur éventuelle couverture, y compris la surface du bassin

Il ne faut cependant pas prendre en compte :

- Ni les terrasses de plain-pied,
- Ni les simples avancées de toiture lorsqu'elles ne sont pas maintenues au sol par des éléments de soutien, comme des poteaux par exemple.

Rappel : permanence d'urbanisme les lundis de 17h à 20h, prise de rdv préalable au secrétariat de mairie

### Travaux réalisés pendant l'été

La période estivale, c'est un temps de repos mais pas seulement. Nombre de travaux ont été réalisés ou finalisés, notamment à l'école avec la mise en place du demi-self, d'un nouvel interphone, et travaux d'accessibilité.

La maison communale, elle aussi, a eu droit à un rafraîchissement au niveau du rez-de chaussée : peintures, nouvelle banque d'accueil, améliorant ainsi les conditions de travail de nos agents et les conditions d'accueil du public.

## Actions Scolaires, Sociales, Solidaires et Culturelles

Responsable : Chantal OLIVIER

### RENTREE SCOLAIRE 2019-2020 : les effectifs

199 élèves sont inscrits à ce jour soit 78 en maternelle, 121 en élémentaire répartis en 7 classes comme suit :

Classe	effectif	Enseignante	ATSEM en rotation sur les 3 classes
PS	29	Mme GOUNIN	Mme DELOUCHE
MS / GS	28	Mme GIBAULT Lundi – mardi et Vendredi Mme MONDELAIN le jeudi	Mme PLATARET
GS / CP	28	Mme DESAUNAS	Mme DUBOUIS
CP	28	Mme NGUYEN	
CE1 / CE2	27	Mme BOUVERNE	
CE2 / CM1	29	Mme VINET mardi – jeudi et Vendredi Mme RODRIGUEZ le lundi	
CM1 / CM2	30	Mme AUDOUAL	

Horaires : L'école fonctionne sur 4 jours : 8h30 / 12h et 14h / 16h30

Téléphones utiles :

- Ecole : .....09 67 20 02 65

- centre périscolaire et de loisirs : .....06 99 14 96 91

- restaurant scolaire : .....04 72 26 54 77

La Directrice, Mme VINET, est déchargée le lundi. Les autres jours, elle est en classe avec ses élèves.

Merci de privilégier les mails pour communiquer : [ce.0010384m@ac-lyon.fr](mailto:ce.0010384m@ac-lyon.fr)

## RENTREE SCOLAIRE 2019-2020 : Restaurant scolaire

Cette année, les enfants du restaurant scolaire ont retrouvé Muriel GUTIERREZ – VACHER après 2 ans de « mise en disponibilité pour convenance personnelle ».

Muriel a repris l'équipe temps méridien et mis en place la nouvelle organisation suite à la rénovation de la cuisine et l'installation du demi-self. C'est un grand changement pour les enfants du primaire qui prennent de l'autonomie en se servant seuls.

On l'appelle demi-self car le service se fait en 2 fois : « je prends d'abord mon entrée et le dessert », « je mange mon entrée » puis « je vais chercher le plat chaud avec mon assiette ». Ceci n'a pas été évident pour les plus jeunes qui ont manifesté leur étonnement les premiers jours :

« J'aurais bien aimé un plat chaud »

« C'est bizarre de démarrer par le sucré »

Alors que les plus grands s'extasiaient :

« C'est comme à la cafeteria, comme pendant les vacances ! »

« Moi j'adore les selfs »

« J'ai mangé 3 fois des lasagnes »



Ce changement est aussi perçu par l'équipe « Restaurant scolaire » qui doit assurer une surveillance accrue pour gérer les plus jeunes et vérifier la bonne prise de chaque plat.

Les CP rentrent au départ à 12h, puis les autres enfants, par roulement de 5 à 10 enfants, avec des priorités par classe changées chaque jour pour permettre à chacun de manger plus ou moins tôt.

Il faut bien avouer quelques casses au départ, ce qui a poussé l'équipe à passer aux gobelets en plastique pour une mise en confiance.

Cette nouvelle organisation permet au personnel d'être plus disponible avec les enfants et aux enfants de manger à leur rythme. Muriel constate « beaucoup moins de bruits car le roulement est plus fluide. Les enfants sont plus calmes à table »

Muriel envisage déjà la suite : « nous profiterons des sorties scolaires de fin d'année pour faire découvrir le self aux grandes sections pour commencer à les familiariser ».

Une très bonne nouvelle également à partager : c'est notre boulanger Théo qui fournit maintenant le pain au restaurant scolaire !

## La rentrée scolaire : le mot de la directrice

La circulaire de rentrée 2019 précise que la mission de l'École Républicaine est de lutter efficacement contre les déterminismes. Pour cela, chaque professeur des écoles, dans son rôle de pédagogue, travaille à une meilleure maîtrise par tous les élèves des savoirs fondamentaux : Lire, écrire, compter et respecter autrui.

Tout ceci contribue à la construction d'une société plus juste.

Voilà une belle et grande mission. Les professeurs des écoles peuvent compter sur le soutien et l'aide de la Mairie de Tramoyes qui a fait beaucoup d'efforts pour accueillir les élèves dans les meilleures conditions : réfection de locaux, création d'un self au restaurant scolaire, nomination de trois ATSEM (Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) ; une par classe de maternelle. Nous l'en remercions vivement.

La réussite aussi de cette mission passe par l'instauration d'un climat de respect et de confiance Parents-Professeurs-Enfants. Des réunions d'informations et d'échanges entre enseignants et parents ont été organisées en Septembre pour présenter le fonctionnement et les projets de chaque classe.

En juin 2019, notre équipe pédagogique a vu le départ de deux enseignantes de maternelle, Mmes ATHANAZE et COURDESSE. Elles vont profiter et vaquer à d'autres

occupations que nous leur souhaitons bénéfiques et agréables.

L'école accueille depuis Septembre, 4 nouvelles enseignantes :

Mme GIBault Marie-Laure, classe des MS/GS les lundis, mardis et vendredis.

Mme MONDELAIN Cécile, classe MS/GS les jeudis

Mme DESAUNAIS Charlotte, classe CP/GS

Mme RODRIGUEZ, classe CE2-CM1 les lundis quand Mme VINET est en direction pour l'école.

L'équipe pédagogique réfléchit actuellement à la réalisation d'un projet fédérateur, autour d'un thème impliquant tous les élèves de l'école, des parents volontaires, le Sou des écoles, l'implication municipale en moyens techniques ou humains. Tout ceci nécessite encore des heures de concertation avant de voir le jour. Nous vous en dirons plus dans un prochain Petit Tramoyen !



Fin du premier épisode. À suivre ...  
La Directrice de l'école, Mme VINET

# Voirie et Sécurité

Responsable : Jean Luc DESVIGNES

## Point sur l'entretien des espaces verts

La commune est désormais dans l'obligation de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses terrains communaux. Aussi, le désherbage s'effectue soit manuellement, soit mécaniquement, notamment pour le terrain en gore. Cette situation va nous contraindre à des investissements en matériel mécanique afin de faciliter le travail de nos agents communaux et d'augmenter la fréquence des désherbages.

Concernant le fauchage, il se veut raisonné. En effet, il s'agit d'une coupe plus haute et moins fréquente afin de préserver la biodiversité et de contenir dans le même temps la prolifération de l'ambrosie.

## Point sur les Travaux de voirie

- Rue du Port : La voie centrale banalisée est terminée. Elle doit permettre une sécurisation de la circulation des piétons et des vélos. La circulation des véhicules n'est pas gênée. Ils doivent respecter, outre la limitation de vitesse, la priorité aux vélos ou piétons.
- Rue Neuve : Courant décembre les travaux d'eau potable débuteront pour une durée prévisionnelle d'une quinzaine de jours.
- Route des Echets :
  - Les Travaux d'eau potable sont terminés après de nombreuses semaines de circulation alternée. Merci pour votre patience !
  - Au sujet de l'aménagement de l'entrée Ouest de Tramoyes, les travaux tant attendus doivent démarrer début novembre : il s'agit de la sécurisation devant le foyer d'accueil médicalisé Les Passerelles de la Dombes et la création d'un trottoir jusqu'à la salle des fêtes.

# Assainissement

Responsable : Valérie NOIRAY

## Les travaux de gainage

Ces travaux consistent à chemiser l'intérieur des canalisations existantes du chemin du Colombier/En Sève jusqu'au sud du lotissement « les Frênes », de secteurs rue du Marquis de Sallmard et route des Echets.

Ces travaux réalisés par l'Entreprise Polen' ont pris du retard. Les chemisages sont tous réalisés. Il reste à faire les étanchéités aux jonctions avec les branchements, dans les prochaines semaines.

Pour mémoire, ces travaux sont subventionnés à hauteur de 20% par le Département et 30 % par l'Agence de l'Eau.

## Rapport sur la Prix et la Qualité du Service

Le rapport 2018 relatif à l'assainissement a été validé en Conseil Municipal de septembre dernier.

Il est destiné au public et permet d'informer les usagers du service, par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement ([www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)). Il suffit ensuite de mettre la commune de Tramoyes. Ce rapport est également disponible sur le site de la Maire.

# PARTICIPATION CITOYENNE ET GROUPE DE TRAVAIL EN ACTION

## Point d'avancement du groupe de travail « éclairage public »

Une réunion s'est tenue le 11 septembre dernier en présence de représentants du SIEA et de RSE.

L'objectif de la réunion était de présenter la pré-étude du groupe de travail et connaître la démarche à suivre pour poursuivre ce projet.

Sur la base de visites diurnes puis nocturnes sur l'ensemble de la Commune, le groupe de travail a réalisé :

- Une estimation de rénovation complète de l'éclairage public de la Commune prenant en compte le remplacement des crosses et luminaires (en 100% LED), une standardisation de ces derniers, un dimming\* systématique (\* baisse de luminosité pendant la nuit sans extinction complète).

- une proposition de compléments d'éclairage (là où il en manque du fait de l'extension des constructions autour des hameaux)

La planification pourrait être en 2020 les études, en 2021 les travaux. La durée des travaux est estimée à 2 mois. Cette rénovation de notre éclairage public, outre la diminution d'environ 60 % de la consommation électrique, permettra de diminuer fortement la pollution lumineuse du ciel en orientant et focalisant le flux lumineux (Le coefficient ULOR qui correspond au pourcentage du flux de lumière émis vers le ciel, passera de 20 % à 1% !).

Une action majeure qui contribuera au futur Plan Climat de la CCMP qui devrait être voté courant décembre.

Un IMMENSE MERCI aux participants du groupe de travail pour cette pré-étude de grande qualité !

Les membres du Groupe de Travail sont : Michel Arnaud, Alain Chardigny, Philippe Criscuolo, Jean-Luc Desvignes, Valérie Noiray.

## CE QUI S'EST PASSE RECEMMENT

### Gala de danse du 22 juin 2019



Comme chaque année l'association sport et culture a clôturé sa saison avec son gala de danse. Le 22 Juin, une cinquantaine de danseuses, danseurs et steppeuses ont évolué sur la scène de la salle des fêtes de Tramoyes pour le

plus grand bonheur des proches et des spectateurs ... Ils étaient plus de 250 à venir applaudir leurs prestations ! Merci aux professeurs de danse et aux bénévoles du bureau pour l'organisation de ce gala. Odile Piron

### Repas de fin d'année de sport et culture

Le samedi 29 juin, un repas de fin d'année est venu ponctuer la fin de la saison de l'association Sport et Culture. Une cinquantaine d'adhérents ont partagé ce nouveau moment de convivialité. Des résidents des Passerelles de la Dombes ont réservé une surprise, en chantant plusieurs standards de la variété française. Un moment fortement apprécié puisque tout le monde s'est mis à chanter à tue-tête ! « Simplicité, convivialité, partage, des valeurs qui sont chères à notre association. Cette initiative sera reconduite à la fin de la saison 2020 ». Anthony Galera



« Simplicité, convivialité, partage, des valeurs qui sont chères à notre association. Cette initiative sera reconduite à la fin de la saison 2020 ». Anthony Galera

### Un premier été de lutte contre l'ambroisie



Avant arrachage rue de la Volière

La bataille a commencé en juin, avec la cartographie des plants sur le territoire de la commune. Le constat est là. Plus de 150 zones infestées, des milliers de pieds d'ambroisie !

En juillet, les grandes manœuvres ont eu lieu !

Une rencontre avec les gestionnaires des chemins agricoles, d'abord. Parce que la lutte contre l'ambroisie ne peut réussir qu'en travaillant tous ensemble. Ensuite, un dimanche citoyen, au cours duquel, dans la bonne humeur, nous avons expliqué comment reconnaître la plante, son cycle de vie et les effets sur la santé. Nous avons arraché près de 400 kg d'ambroisie !

Et pour poursuivre l'arrachage, la mairie a embauché 5 jeunes encadrés par 3 bénévoles. Munis de gants, masques, gilets réfléchissants et binettes, ils ont travaillé du mardi au vendredi, avec croissants et jus de fruit pour bien terminer les matinées !



Après arrachage

En revanche, certains plants étaient en fleur, obligeant à travailler avec des masques de protection pour les arracher; de plus, tout le monde a eu pour consigne de laver les vêtements, prendre une douche et se laver les cheveux une fois rentré à la maison.

Tout n'a pas été supprimé, mais les tramoyens ont sûrement respiré un air plus sain que les autres années !

Un pied arraché, c'est autant de pollens que nous ne respirerons pas, autant de graines qui ne multiplieront pas la plante, et le

produits phyto ! La plante est présente par zones, et notre arrachage va permettre d'éviter son expansion.

La commune a fait l'objet des félicitations de la communauté des référents ambroisie, et de l'Agence Régionale de la Santé.



L'équipe d'arrachage

## Forum des associations 2019: Quel succès !

Le succès de ce forum ne se dément pas et demeure au fil des ans, un rendez-vous incontournable pour l'ensemble des associations de Tramoyes. Le public était présent dès 9h pour découvrir les nombreuses activités proposées, allant du sport à la culture, en passant par la détente, les loisirs et la jeunesse. Parmi les stands, un petit nouveau dédié à l'Accueil des nouveaux habitants mais pas que... puisque la communication des différents services du territoire, toutes catégories confondues, a attiré aussi, les plus anciens :)



Une parenthèse locale qui fait du bien pour se retrouver après l'été. Vive la rentrée !

## Cours d'informatique à Tramoyes

L'année dernière, une association de Tramoyes « AGI'T » a mis en place des cours d'informatique un samedi par mois afin d'aider les personnes à être plus à l'aise avec les outils informatiques.

Cette année, le format a changé et l'association propose ses cours un mardi sur deux (hors vacances scolaires) en plus d'un samedi par mois. Les sessions durent toujours 1h30.

Que proposent ces cours ? Le programme s'adapte aux demandes des participants : soit empiriquement soit sur des sujets précis. Il ne faut pas hésiter à les contacter pour avoir des renseignements plus précis sur le contenu des sessions.

Le mardi de 14h30 à 16h : dans la salle n°1 de la Salle des Fêtes de Tramoyes			
12 novembre 2019	26 novembre 2019	10 décembre 2019	07 janvier 2020
21 janvier 2020	04 février 2020	18 février 2020	17 mars 2020
14 avril 2020	12 mai 2020	26 mai 2020	09 juin 2020
23 juin 2020			
Le samedi de 10h à 11h30 : dans la salle n°1 de la Salle des Fêtes de Tramoyes			
2 novembre 2019	Les prochaines dates pour les samedis sont à définir.		

## Balades et Pique-Nique - Edition 2019

Samedi 7 septembre, un joli groupe, 40 à 50 marcheurs de tous âges, accompagné d'un chien et de quelques vélos, a fait le parcours de 8 km, pendant qu'un second groupe parmi lequel des petits enfants et des poussettes, faisait le parcours de 4 km avant de tous se retrouver autour d'un chaleureux apéritif offert par la Mairie.

Le dimanche, malgré un net rafraîchissement des températures, nombreux ont bravé le vent et le froid, pour se retrouver sur la place du village pour le traditionnel pique-nique de rentrée, moment festif de partage. Comme quoi la météo n'intervient que très peu dans une belle journée.

Au programme, jeux gonflables pour les petits, exposition de voitures anciennes, animations et le concours de pain. Les enfants s'en sont donné à cœur joie dans ce grand espace clos, ils ont pu courir et profiter des structures gonflables. Chacun a apprécié les clowns Rufulle et Boulon qui ont animé l'après-midi de leur spectacle dans le rond-point. Et il ne fallait pas manquer d'admirer la horde de « belles caisses » offertes à la vue par nos passionnés de voitures.

Un grand merci ! à l'ensemble des bénévoles, c'est leur engagement individuel qui collectivement contribue à la réussite de ce traditionnel rendez-vous villageois.



## JEP

Sous un soleil clément, qui aurait cru que la station d'épuration de Tramoyes pouvait être un espace de rencontre populaire, unique, accueillant, convivial et familial ! Sur le thème de « Si l'eau m'était contée », ce samedi 21 septembre, fût dans ce lieu ô combien bucolique, instructif et joyeux :

° des visiteurs petits et grands – 43 pour être exact- curieux et attentifs sont venus de toute la CCMP ;

° une visite passionnante guidée par Valérie assortie d'une exposition présentant l'eau patrimoine de l'humanité que le vent – eh, sacré farceur ! - n'a pas réussie à emporter ;

° une belle rencontre aussi avec Elisabeth et Marie de l'Atelier Fica, association solidaire de Meximieux, qui sont venues étoffer, d'une manière ludique et sensorielle, l'animation du Comité Patrimoine.

Après plus d'une heure trente de découvertes et d'expériences, les visiteurs repartaient avec le circuit du patrimoine de Tramoyes vers les fontaines-abreuvoirs - balisées pour l'occasion - et des fiches sur les bons gestes pour ne pas gaspiller l'eau, les pratiques zéros déchets de l'Atelier Fica « lessive au lierre », « tawashi », « qualité de l'eau, « eau détox ».

>>le support de l'exposition sera prochainement mis en ligne sur le site de la commune.

La Ferme des Fresnes et la Chèvrerie du Colombier, fidèles au rendez-vous des JEP, ont aussi ravi plus de 250 visiteurs sur deux jours. Ils ont eu des enfants enthousiastes de découvrir les animaux et leur milieu, des parents contents de l'accueil qui leur était réservé au grand air. Ce fût vraiment de belles journées. Merci à tous



## KFé Solidaire en mode estival

Le kfé solidaire avait planifié quatre dates pendant la période estivale, sous les platanes devant la mairie. Avec une organisation à minima soit un barnum, deux tables, une guirlande lumineuse, le pari était lancé !

Ces soirées ont été pour chacune d'entre elles un succès. Elles ont permis de nouvelles rencontres dans un esprit bienveillant, de partage, de discussions ouvertes, d'échanges autour de tables bien garnies.

Le kfé solidaire trouve son âme de partage et de rencontre dans la simplicité.

Ces belles expériences donne le ton et entérine la recherche d'un lieu de vie, de rencontres, d'échange.

Pour cet hiver, nous vous attendons nombreux à la 2eme édition de la "soirée huitres et vin blanc" qui a été très appréciée l'année dernière.

➔Rendez-vous le samedi 14 décembre à 19h à la salle des fêtes



# INFORMATIONS GENERALES

## Sécurité et tranquillité publique : du changement !

Depuis de longues années, la municipalité de Tramoyes avait demandé son rattachement à la Brigade Territoriale Autonome (BTA) de Miribel comme toutes les autres communes de la CCMP. Le ministère de l'intérieur a validé le transfert de la Communauté de Brigades (COB) de Villars-Les-Dombes à Miribel au 1<sup>er</sup> novembre 2019. Une rencontre en Mairie le mercredi 30 octobre entre les deux commandants des deux unités, le Major Rey et le Lieutenant Tassin a officialisé les modalités de transfert des compétences territoriales et permis un échange sur les dossiers en cours. Une réunion de la « Participation citoyenne » en présence des habitants volontaires se tiendra le vendredi 29 novembre à 18h30 en Mairie.



Quels sont les atouts d'un tel transfert ?

Plus proche, plus rapide, plus de moyens. Une proximité et une cohérence géographique qui facilite les interventions et permet d'être réactif. Nous passons de 19 communes couvertes à 6 communes sur 56 km<sup>2</sup>, de 21 à 31 gendarmes.

Politiquement, Tramoyes intègre enfin complètement la CCMP au moment où le centre de supervision urbain intercommunal (CSUI) est en service depuis la rentrée, avec une centralisation de toute la vidéo-surveillance du territoire. Pour compléter, notre projet de mutualisation de la police municipale avec la Commune de Saint Maurice de Beynost à compter de janvier 2020, nous permettra d'avoir un service public constant sur toute l'année avec une équipe de 3 policiers.

Police municipale, Gendarmerie nationale, CSUI et vidéo-protection, un nouvel écosystème qui devrait assurer une meilleure sécurité et tranquillité publique propice au vivre ensemble.

## Premier secours : des formations pour cette fin d'année 2019

La commune va mettre en place, deux types de formations aux premiers secours :

- « Prévention et secours civique de niveau 1 » (PCS1), d'une journée, pour les membres actifs des associations de la commune. Cette formation sera assurée par les Sapeurs-Pompiers.
- « Gestes qui Sauvent » (position latérale de sécurité, utilisation du défibrillateur, arrêt d'une hémorragie...), d'une durée de 2 heures, ouverte à tous. Cette formation sera réalisée par la Protection Civile de l'Ain. Les habitants qui souhaitent s'inscrire à cette formation sont invités à se faire connaître en mairie.

Ce dossier a été piloté par Fabien Geoffray, pompier volontaire et gendarme réserviste, notamment pour la recherche des prestataires.

## Archives communales

Nos archives de plus de cent ans constituent une part du patrimoine de la commune au même titre que certains bâtiments (église, abreuvoirs, ...). Certaines nécessitent une restauration urgente, il s'agit :

- du Plan Géométral de 1769 des Domaines et fonds de Jacques Daudé, Seigneur du Poussey du Villars. Il s'agit d'un plan de 1 m sur 1,10 m. En comparant ses informations avec celles du Plan Terrier du Marquisat de Miribel de 1750, la stratégie foncière de ce négociant lyonnais se révèle.
- du registre paroissial de 1560 à 1580. - Des comptes-rendus des conseils municipaux de 1790 à 1852, témoins des premiers actes républicains et de la vie de notre commune de Tramoyes.
- de la déclaration des Droits de l'Homme : Pour cette affiche ancienne, une recherche de datation est en cours. Ce document bien que commun reste précieux pour le patrimoine de Tramoyes.
- de l'affiche du 23<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de Bourg en Bresse autorisant le port de la fourragère aux couleurs de la légion d'honneur, cette pièce de valeur historique date de 1918 et a été l'objet d'un don d'un particulier la commune.



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27, bd Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon  
04 37 60 36 78  
rhonealpes@fondation-patrimoine.org  
www.fondation-patrimoine.org  
Suivez-nous sur



### COMMUNE DE TRAMOYES

19 rue du Marquis de Sallmard  
01390 Tramoyes  
04 72 26 20 60  
mairie@tramoyes.fr

Bien que restant propriété communale, ces archives seront stockées aux Archives Départementales de l'Ain, elles pourront être consultées dans leurs locaux et exposées lors de manifestation sur Tramoyes.



Une souscription sera lancée avec la Fondation du patrimoine par la commune pour ces restaurations le 11 novembre 2019 afin de procéder à des travaux qui s'élèvent à 3 300 € HT avec un objectif de collecte de 1 925 €.

L'appel aux dons s'adresse à tous, particuliers et entreprises souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial, mémoriel et historique.

Pour faire un don : [www.fondation-patrimoine.org/61523](http://www.fondation-patrimoine.org/61523) à compter du 12/11/2019

Des bons de souscription seront également disponibles en Mairie.

La Fondation du patrimoine fera parvenir à chaque donateur un reçu fiscal.

## Le recensement 2020 - Du jeudi 16 janvier 2020 au samedi 15 février 2020

Avant la collecte : Votre commune recrute les agents recenseurs. Il y en aura 3 pour notre commune de Tramoyes. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser.

Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte : Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte : Le maire signe le récapitulatif de l'enquête.

Les questionnaires papier sont envoyés à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont protégées

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.



## Déclaration des ruches

La campagne annuelle de déclaration obligatoire de ruches a commencé. Elle est ouverte depuis le 1er septembre et jusqu'au 31 décembre 2019.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,

La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,

La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.



Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1er septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

## Anticiper les prochaines élections

### S'inscrire sur les listes électorales :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (sous certaines conditions), ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018. En dehors de ces situations, il est nécessaire de demander à être inscrit sur les listes électorales (liste électorale d'une mairie ou liste électorale consulaire) pour pouvoir voter.

Pour voter lors des élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la demande d'inscription doit être faite au plus tard le vendredi 7 février 2020. Ce délai est allongé jusqu'au dimanche 5 mars 2020 (10e jour précédant le 1er tour de scrutin) sous certaines conditions (exemple : déménagement)

Les inscriptions concernent également les ressortissants européens.

Liste des pièces à fournir : Carte Nationale d'Identité (CNI) en cours de validité et justificatif de domicile.

### Inciter les Aindinoises à être conseillères municipales

L'association « Regards de Femmes » organise des journées d'information afin d'inciter les femmes vivant en milieu rural à être candidates aux prochaines élections municipales. Ces journées sont ouvertes à toutes les femmes électrices du département de l'Ain, prioritairement celles qui habitent des communes de moins de 3.500 habitants. Une formation gratuite est notamment prévue le samedi 18/01/2020 de 8h30 à 13h à Civrieux en Dombes.

L'inscription est obligatoire : [contact@regardsdefemmes.com](mailto:contact@regardsdefemmes.com)

## Alerte aux faux démarchages

A l'approche des fêtes de fin d'année, la Gendarmerie attire l'attention sur le démarchage à domicile de vendeurs de calendriers.

La vente peut être un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime

Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :

- Identifier le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique.

- Exiger la présentation d'une carte professionnelle même si cette personne porte un uniforme.

- En cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre, ou menacer de faire appel à la gendarmerie.

- Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, surtout si une seconde personne se présente à votre porte, car il s'agit probablement d'un complice.

- En cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de : conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie (17).



La sécurité étant l'affaire de tous,

Signalez tout comportement ou passages répétés vous paraissant suspects

A cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie ou composez le 17.

## L'AGENDA

Dates	Evènements	Lieux
Lundi 11 novembre	Cérémonie de l'armistice de la Première guerre mondiale Exposition sur la Grande Guerre et fin des commémorations du Centenaire : Le traité de Paix	Mairie et salle des fêtes
Samedi 16 novembre	Après-midi et soirée jeux organisés par AGI'T	Salle des fêtes
Samedi 23 novembre Matin	Vente de boudin – Association de la Chasse	place du village
Samedi 23 novembre Matin	Téléthon et marche de 4 kms	
Vendredi 6 décembre à 18h30	Fêtes des lumières, défilés lampions, vin chaud ...	
Samedi 14 décembre à 19 h	Soirée café solidaire Huitres et vin blanc	Salle des fêtes
Jeudi 19 décembre à 12 h	Repas de Noël fin d'année du CCAS	Salle des Fêtes
Lundi 23 décembre à 14 h	Cinéma pour les enfants	Salle des Fêtes
Samedi 11 janvier 2020	Vœux du Maire	Salle des fêtes

## ACTUALITES ET NOUVEAUX ENJEUX DE NOTRE TERRITOIRE

### Gens du voyage / implantation d'une aire pérenne mutualisée de grands passages

La Communauté de commune a validé le 30/09/2019 soir le schéma départemental concernant les aires de grand passage et d'accueil des gens du voyage. Il faut se féliciter de cette avancée qui nous permet de nous mettre en conformité avec les dispositions légales en la matière.

### Le Cinéma à Saint Maurice de Beynost : un projet qui avance

Le projet de multiplex de la CGR, avec 5 salles de 83 à 297 sièges, a été validé par la Commission Départementale d'Aménagement Cinématographique (CDAC) le 30 juillet 2019.

Le complexe intégrera également un espace de restauration de 70 couverts, ouvert midi et soir.

Le projet en chiffres :

- 800 fauteuils répartis dans 5 salles
- 6,30 € : prix moyen d'entrée
- 160 000 entrées attendues par an, à partir de la 3<sup>ème</sup> année d'exploitation
- 330 à 380 films par an, dont 35 à 45 % d'Art et Essai
- 2 labels visés : « jeunes public » et « patrimoine et répertoire »
- 8,4 millions d'euros pour le budget du complexe et 2,2 millions pour les aménagements extérieurs
- 1 à 2 millions d'euros de subventions espérées
- 52 semaines d'exploitation / an

Prochaine étape : le concours d'architecte, pour une ouverture 2023.